



BULLETIN D'ADHÉSION

2026

Une AMAP est une association pour le maintien de l'agriculture paysanne ayant pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable, c'est-à-dire une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine, de permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité de leur choix, en étant informés de leur origine, et de la façon dont ils ont été produits, et de participer activement à la sauvegarde et au développement de l'activité agricole locale dans le respect d'un développement durable.

Engagement moral

- Je m'engage à commander au minimum **12** paniers par semestre et de donner mes chèques en temps et en heures, auprès des membres du bureau.
- Je m'engage à être bénévole au minimum 1 fois par saison aux distributions, idéalement 1 fois par producteur.
- Je m'engage à participer à la vie de l'association (réunions, animations...) en fonction de mes disponibilités.
- Je m'engage à prévenir une semaine à l'avance si je ne peux venir chercher ma commande. Dans le cas contraire, elle sera donnée aux adhérents participants à la distribution mais restera à ma charge.
- Je m'engage à m'inscrire avant les dates limites et à vérifier les tableaux récapitulatifs des commandes.

Livraisons

Sauf cas exceptionnels, les livraisons ont lieu le jeudi, salle du Prieuré, à Gasny entre 18h00 et 19h00.

Absence

Tout adhérent peut faire emporter son panier par autrui.

Cotisation

La cotisation pour une année s'élève à 15 euros par famille. La cotisation pour une inscription en cours d'année, à partir de septembre, s'élève à 10 euros.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal et Ville :

Courriel :

Téléphone portable :

Cotisation 2026 de € réglée le :

(Chèque à l'ordre de **AMAP'tite Cagette de Gasny**)

À Gasny, le

Signature